

# FAQ – Séance d'information (Chauffeur STO)

## **RÉSIDENT DU QUÉBEC**

1. Où puis-je consulter les étapes à suivre pour obtenir la classe 2, mention F de la Société d'assurance automobile du Québec?

Voici le lien vers la page de la SAAQ concernant l'obtention du permis de conduire un autobus de plus de 24 passagers (classe 2) : <u>Permis de conduire autobus 24 passagers</u> (classe 2) - SAAQ

2. Qui dois-je contacter pour obtenir un rendez-vous si je n'ai pas de médecin de famille?

Appelez le Guichet d'accès première ligne au 811, option 3 (Info-Santé).

3. Puis-je transférer un permis équivalent d'une autre province ou pays?

Oui, mais la SAAQ évaluera votre expérience et pourrait exiger des examens supplémentaires. Pour plus d'informations, consulter le lien suivant : <u>Permis de conduire</u> canadien ou étranger - SAAQ.

4. Combien de temps faut-il pour compléter tout le processus d'obtention de la classe théorique 2F ?

En moyenne, cela peut prendre 1 à 3 mois, selon votre disponibilité et vos préparations pour les examens.

# **RÉSIDENT DE L'ONTARIO**

1. Où puis-je consulter les étapes à suivre pour obtenir la classe B ou C, mention Z du ministère des Transports de l'Ontario?

Voici le lien vers la page du ministère des Transports de l'Ontario : <u>Obtenir un permis de</u> conduire d'autobus | ontario.ca

2. En tant que résident ontarien, mon permis de conduire me permet-il de conduire un autobus de la STO?

Oui, mais vous devez détenir un permis de classe B ou C de l'Ontario.

3. Où puis-je trouver la liste des Centres Test au Volant en Ontario et leurs heures d'ouverture ?

Les Centres Test au Volant en Ontario, gérés par DriveTest, offrent des services d'examen et de délivrance de permis de conduire au nom du ministère des Transports de l'Ontario (MTO).

Pour trouver le Centre Test au Volant le plus proche de chez vous, vous pouvez utiliser l'outil de localisation sur le site officiel de DriveTest : <a href="https://drivetest.ca/fr/find-a-drivetest-centre/alphabetical">https://drivetest.ca/fr/find-a-drivetest-centre/alphabetical</a> list/

### **DÉFINITION DES CLASSES DE CONDUITE**

#### Québec

Classe 1 : Conduire l'ensemble de véhicules routiers à l'exception d'une moto.

Classe 2 : Autobus aménagé pour le transport de plus de 24 passagers.

Mention F: Conduire un véhicule lourd muni d'une installation de freinage pneumatique

Pour plus d'informations, consulter le lien suivant : <u>Classes de permis de conduire - SAAQ</u>

#### Ontario

Classe B : Conduire des autobus à usage scolaires affectés au transport de passagers.

Classe C : Conduire un autobus avec plus de vingt-quatre (24) places assises, à l'exception des autobus à usage scolaires affectés au transport de passagers.

Mention Z : Autorisation d'utiliser des freins pneumatiques.

Pour plus d'informations, consulter le lien suivant : <u>Catégories et combinaisons de permis |</u> <u>Guide officiel des autobus publié par le ministère des Transports (MTO) | ontario.ca</u>

# **ÉQUIVALENCE DES DIPLÔMES**

# 1. Où puis-je faire une demande d'équivalence pour mes diplômes étrangers au Canada ?

Évaluation comparative (Québec - MIFI) : <a href="https://www.quebec.ca/immigration/travailler-quebec/faire-reconnaitre-competences-acquises-etranger/obtenir-evaluation-comparative">https://www.quebec.ca/immigration/travailler-quebec/faire-reconnaitre-competences-acquises-etranger/obtenir-evaluation-comparative</a>

ICAS du Canada: https://www.icascanada.ca/francais/home.aspx

#### ÉGILIBILITÉ À TRAVAILLER AU CANADA

#### Dois-je fournir une preuve d'éligibilité à travailler au Canada?

Oui, il est nécessaire d'envoyer votre preuve d'éligibilité à travailler au Canada à la technicienne aux ressources humaines de la STO.

